



Intitulé de la formation :	LE NOUVEAU STATUT DE L'ENTREPRENEUR – CLASSE VIRTUELLE Dépt 38 / Dépt 05
Date :	22/09/2025
Formateur :	IFAURA
Organisme :	IFAURA

Cycle :	FISCAL
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Chef de mission Collaborateur débutant Collaborateur confirmé Expert-comptable
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Connaître le nouveau statut de l'entreprise individuelle.

Contenu de la formation :

1. Le nouveau statut juridique de l'entrepreneur individuel et la protection du patrimoine privé
2. La composition du patrimoine professionnel
3. Le régime transitoire pour les EIRL existantes
4. Le régime fiscal de l'entreprise individuelle : le choix entre l'impôt sur le revenu et l'IS
5. Les conséquences du changement de régime fiscal

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée



- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : VISIO
- **Durée** : 4H
- **Horaire** :
- **Groupe** : 20 personnes
- **Modalité d'accès** : Aucun
- **Délai d'accès** : Aucun
- **Tarifs EC** : 200€ HT / 240€ TTC
- **Tarifs Notaires et Avocats** : 240€ HT / 288€TTC

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

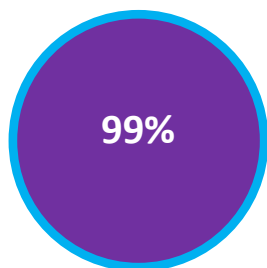
Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

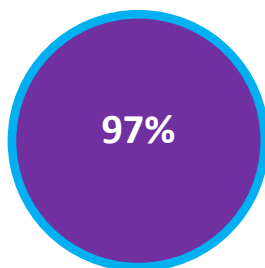


Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2024 :

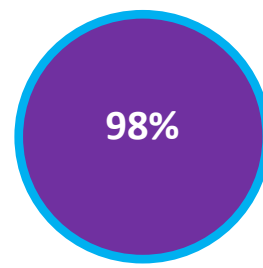
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.